

COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 04 SEPTEMBRE 2023
N°58/2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE QUATRE SEPTEMBRE,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 25 août 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. DIETRICH Francis, Maire.

PRESENTS : ABRAHAM-MOREL A., BARET E., BOFELLI Y., BONNET-GAMARD P., CATTANI JL., CHABANY S., CHAUMONT L., DEUTSCH F., DIBON C., DIETRICH F., DOMINGUEZ F., DUCES E., GRENIER JM., MEDAVIT R., MOLLARD N., PAIO J., PROCACCI T., SELVE M., VITINGER A.

PROCURATIONS : CADORET S. à DIBON C., MILET F. à MEDAVIT R., RIOU M. à GRENIER JM., SANCHEZ D. à PROCACCI T.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Nadège MOLLARD est nommée secrétaire de séance.
Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

REEVALUATION DES TARIFS DES SALLES ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX A COMPTER D'OCTOBRE 2023

Compte-tenu de l'inflation, il est proposé d'augmenter les tarifs des salles et équipements communaux de + 4,4%.

LE CONSEIL, APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

DETERMINE les tarifs des salles, matériel et équipements communaux comme suit, à compter du 1^{er} octobre 2023 :

Salle des familles (particuliers résidant sur la commune, associations extérieures, entreprises locales)

	Tarif
Week-end / jours fériés	240 €
Semaine	146 €
Rassemblement suite obsèques, départs en retraite (semaine)	64 €
Caution	600 €

Salle des sociétés

	Tarif
Location	90 €
Associations extérieures, entreprises	145 €
Caution	600 €

Salle de réunion du complexe sportif

	Tarif
Location	90 €
Associations extérieures, entreprises	145 €
Caution	600 €

Possibilité de souscrire un forfait ménage pour les utilisateurs des salles :

	Tarif
Salle des sociétés, salle de réunion du complexe sportif :	42 €
Salle des Familles :	78 €
Salle de spectacle :	141 €
Salle Emile ZOLA :	141 €
Hall du gymnase :	141 €

Salle Emile ZOLA

	Tarif
Location avec cuisine (CE, entreprises, associations extérieures)	471 €
Location sans cuisine (CE, entreprises, associations extérieures)	418 €
Mise à disposition aux associations locales	Gratuite
Caution	600 €

Matériel / tonnelles (petites tentes) / tente de réception / podium

Prêt gratuit sous conditions, aux associations locales pour des manifestations qui se tiendront à Champ sur Drac

Caution 600 €

Matériel (tables, chaises, bancs, tonnelles (petites tentes))

Prêt (gratuit sous conditions) aux particuliers habitant la commune

Caution 600 €

Préau centre de loisirs La tour des 4 saisons

	Tarif
Location	70 €
Caution	600 €

Four communal

Caution	600 €
---------	-------

Salle de spectacle Navarre

	Tarif
Caution	1 000 €

Pour les associations communales :

	Tarif
Forfait jour semaine jusqu'à 24 h	90 €
Forfait jour vendredi, samedi, dimanche, jours fériés	98 €
SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'assistance à Personnes)	120 €

La mise à disposition de la salle est gratuite à raison d'une fois par an maximum, pour les associations et chaque groupe scolaire de la commune qui organisent des manifestations culturelles. L'utilisation gratuite une fois par an n'est pas cumulative avec les autres salles.

Pour les entreprises et CE locaux :

	Tarif
Forfait jour semaine jusqu'à 24 h	146 €
Forfait jour vendredi, samedi, dimanche, jours fériés	155 €
SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'assistance à Personnes)	120 €

Pour les associations et organismes extérieurs :

	Tarif
Jour d'utilisation semaine du lundi au jeudi	544 €
Jour d'utilisation vendredi, samedi, dimanche, jour férié	758 €
Samedi et dimanche (forfait 2 jours)	1 327 €
SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'assistance à Personnes)	120 €

REGIE NAVARRE

Location du matériel de régie avec régisseur :

*** Pour les associations, CE, entreprises et organismes extérieurs :**

(20 € + charges patronales correspondantes) x nombre d'heures de travail du régisseur

*** Pour les associations communales :**

(13 € + charges patronales) x nombre d'heures de travail du régisseur

Location du matériel de régie sans régisseur, sous réserve que l'utilisateur dispose d'un personnel qualifié pour manipuler le matériel et d'une assurance bris de matériel :

* Forfait de 1h30 de temps de travail du régisseur correspondant au temps de formation du régisseur utilisateur et au temps d'état des lieux = (20 € + charges patronales) x 1h ½

* Caution : 1 700 €

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

CHAMP sur DRAC le 05 septembre 2023

Le Maire
Francis DIETRICH



Mairie de CHAMP SUR DRAC
38560 Isère

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de l'acte compte tenu de sa télétransmission en préfecture
et de sa publication ou notification

